

BILAN DES CONCOURS 2005

SOMMAIRE

1	Introduction
2	1. Les résultats des Concours 2005
5	2. Les épreuves du Concours Général
5	A. Les épreuves de pré-admissibilité
6	B. Les épreuves d'admissibilité
13	C. L'épreuve orale d'admission
14	3. Les épreuves du Concours International
14	A. Les épreuves d'admissibilité
17	B. L'épreuve orale d'admission
18	4. Les épreuves du Concours Distribution-Exploitation
18	A. Les épreuves d'admissibilité
18	B. L'épreuve orale d'admission
19	Annexe : données statistiques

INTRODUCTION

Trois concours ont été organisés par La fémis en 2005 :

- deux concours pour le cursus principal (Concours Général et Concours International),
- un concours pour la filière Distribution-Exploitation, nouvelle filière créée en 2003.

A l'issue des épreuves, les jurys ont proclamé 45 candidats admis à l'École dont 37 par le Concours Général, 1 par le Concours International et 7 par le Concours Distribution-Exploitation. La répartition des inscrits et des admis, par concours et selon les spécialités, est la suivante :

Spécialités	Concours Général					Concours International			Concours Distribution-Exploitation		
	Inscrits	Candidats	Candidats pré-admissibles	Admissibles	Admis	Inscrits	Admissibles	Admis	Inscrits	Admissibles	Admis
Réalisation	510	405	47	15	5	18	7	1			
Scénario	143	117	33	13	6	1	-	-			
Production	62	52	16	10	6	1	-	-			
Image	120	97	25	13	6	2	-	-			
Son	78	61	17	10	6	1	-	-			
Montage	163	138	33	10	6	2	1	-			
Décor	29	24	12	5	2	-	-	-			
Distribution									31	7	3
Exploitation									26	11	4
Total	1105	894	183	76	37	25	8	1	57	18	7

1. LES RESULTATS DES CONCOURS 2005

A. LES CONCOURS DU CURSUS PRINCIPAL

a. Composition du jury des Concours Général et Concours International

Le jury était présidé par une scénariste, Emmanuèle BERNHEIM. Le vice-président était le chef décorateur Benoît BAROUH (co-directeur du département décor à La fémis). Il était composé de Denys CLERVAL (directeur de la photographie), Frédérique DUMAS (productrice), Sophie FILLIÈRE (réalisatrice), Guy LECORNE (chef monteur) et Marie RATEL (chef monteuse son).

b. Le Concours Général

En 2005, le nombre d'inscrits s'est élevé à 1105. On observe une grande stabilité du nombre d'inscrits depuis 2002 : 1138 en 2004, 1211 inscrits en 2003 et 1110 en 2002. Seuls 894 candidats inscrits se sont présentés à la première épreuve d'analyse de film (chaque année plusieurs candidats inscrits renoncent à se présenter, notamment parce qu'ils ne réalisent pas le dossier personnel d'enquête à remettre le jour de cette épreuve).

• Le choix des départements

Sur les 1105 inscrits, 510 (soit 46%) ont choisi le département réalisation. Viennent ensuite les départements montage (163 candidats), scénario (143), image (120), son (78), production (62) et décor (29). On observe également une stabilité dans la répartition des candidats entre les départements.

• Les épreuves

La première partie est composée de deux épreuves.

La première épreuve – dossier personnel d'enquête – avait cette année pour thèmes au choix : *le papier, la gourmandise et la frontière*.

La deuxième épreuve – analyse de film – portait sur un extrait du film *Van Gogh* de Pialat.

183 candidats ont été retenus à l'issue de cette première partie : 47 en réalisation, 33 en scénario, 33 en montage, 25 en image, 16 en production, 17 en son et 12 en décor.

A la suite de la deuxième partie (épreuves départementales), **76** candidats ont été admis à présenter l'épreuve d'admission.

A l'issue de la troisième partie (épreuve orale), **37** candidats ont été admis au titre de la **20^{ème}** promotion.

c. Le Concours International

En 2005, le nombre d'inscrits s'est élevé à 25. Ces candidats ont pour origine les pays suivants : Algérie (3), Chine, Colombie (2), Corée du Sud, États-unis (3), Israël, Japon (3), Maroc (3), Mexique (4), Pérou, Tunisie (2) Turquie (1).

• Le choix des départements

18 candidats ont choisi le département réalisation, 1 le département scénario, 2 le département image, 1 le département production, 2 le département montage et 1 le département son.

• **Les épreuves**

La première partie du concours est composée de :

- un dossier personnel d'enquête dont les trois thèmes étaient cette année *la sortie, la cérémonie et l'étoile*,
- une épreuve de culture cinématographique (cette année, un commentaire d'une citation de François Truffaut),
- une épreuve départementale correspondant à la spécialité choisie par les candidats.

8 candidats ont été retenus à l'issue de cette première partie : 7 en réalisation et 1 en son.

A l'issue de la seconde partie (épreuve orale), **1** candidat a été admis comme élève de la 20^{ème} promotion : une élève en réalisation de nationalité israélienne.

d. Le profil des élèves de la 20^{ème} promotion

Les nouveaux élèves présentent ont un profil plus typé que les promotions précédentes : ils sont plus âgés (24 ans en moyenne) et plus masculins (deux tiers des élèves).

En effet, la proportion garçons/filles observée sur les dernières promotions (60% de garçons contre 40% de filles) ne se confirme pas cette année : 68% de garçons et 32% de filles pour la 20^{ème} promotion. Celle-ci est composée de 26 garçons et 12 filles.

L'âge moyen des élèves de la 20^{ème} promotion est de **24 ans**. On peut constater une part moins importante de jeunes élèves cette année : 26% de l'effectif a 22 ans ou moins en 2005 contre 49% en 2004 contre 26% en 2003, 41% en 2002 et 37% en 2001. En revanche la part des 25 ans et plus est particulièrement élevée : 42% en 2005 contre 25% en 2004, 29% en 2003, 18% en 2002 et 20% en 2001.

Un peu plus de la moitié des admis sont d'origine parisienne comme en 2004 : **58% résident à Paris** en 2005 contre 51% en 2004 contre 71% en 2003, 74% en 2002 et 51% en 2001.

Une part plus importante des élèves ont réussi à leur deuxième tentative que l'année précédente : 45% en 2005 contre 29% en 2004. Pour 18 reçus, il s'agissait de leur première tentative et pour 3 de la troisième fois.

23 élèves (soit 65%) ont suivi un cursus universitaire : un tiers ont effectué des études littéraires ou artistiques. 12 élèves (soit 34%) ont suivi un cursus dans des écoles spécialisées, dont 3 élèves (9% de l'ensemble des admis) le Lycée Guist'hau et 4 élèves un BTS audiovisuel (11%). 2 élèves admis sont des candidats ayant une expérience professionnelle d'au moins quatre ans. 59% des élèves avaient au moins un niveau d'études bac + 3 au moment de leur inscription.

B. LE CONCOURS DE LA FILIERE DISTRIBUTION-EXPLOITATION

Ce Concours Distribution-Exploitation se déroule pour la troisième fois. Il est composé de deux parties. En 2005, 57 candidats se sont inscrits à ce concours (48 en 2004).

• **Composition du jury**

Le jury était présidé par Michel VERMOESEN (exploitant à Lille). Le jury était composé de Dominique WELINSKI (Cinéclassic), Michel SAINT JEAN (Diaphana), Hugues BORGIA (UGC) et Marc NICOLAS (directeur de La fémis).

• **Les épreuves**

La première partie comporte deux épreuves : une épreuve d'analyse de film commune au concours Général (extrait du film *Van Gogh* de Maurice Pialat) et la rédaction d'un mémoire à partir d'un des trois thèmes suivants au choix :

- L'augmentation du nombre de titres de films qui sortent chaque année est-elle une évolution positive ? (56 % des candidats)
- Les multiplexes sont-ils des grandes surfaces comme les autres ? (34 % des candidats)
- Imaginez une salle de cinéma d'un type nouveau. (10 % des candidats)

18 candidats ont été retenus à l'issue de cette première partie : 7 en distribution et 11 en exploitation.

A l'issue de la seconde partie, constituée d'une épreuve orale et publique, **3** candidats ont été admis en distribution et **4** en exploitation.

2. LES ÉPREUVES DU CONCOURS GENERAL

Composition du jury

Le jury était présidé par une scénariste, Emmanuèle BERNHEIM. Le vice-président était le chef décorateur Benoît BAROUH (co-directeur du département Décor à La fémis). Il était composé de Denys CLERVAL (directeur de la photographie), Frédérique DUMAS (productrice), Sophie FILLIÈRE (réalisatrice), Guy LECORNE (chef monteur) et Marie RATEL (chef monteuse son).

A. Les épreuves de pré-admissibilité

Épreuve du dossier d'enquête

Nombre de dossiers : 894

Durée : 1 mois (chez soi)

Note moyenne : 10,31

Le candidat sélectionne l'un des trois thèmes proposés en 2005 :

Le papier – la gourmandise – la frontière

Le dossier d'enquête doit refléter l'interprétation du thème par le candidat, son approche personnelle, son point de vue. L'engagement personnel du candidat doit être manifeste. Il en est tenu compte prioritairement dans l'appréciation et la notation du dossier. L'originalité, la conception artistique, la composition, la démarche intellectuelle, la présentation seront pris en compte.

Cette épreuve est destinée à déceler chez le candidat l'aptitude :

- à l'appréhension d'un thème et de ses possibilités d'ouverture sur le monde,
- au contact humain et à l'investigation sur le terrain,
- à la finesse d'observation visuelle et/ou auditive,
- à la traduction dans un document d'un point de vue et d'idées personnelles sur le thème choisi.

Si le thème choisi par le candidat n'est pas effectivement traité, ou s'il est traité sous forme scénaristique, le dossier d'enquête ne sera pas noté, entraînant l'élimination du candidat. Ne sera pas pris davantage en compte tout dossier qui ne respecterait pas les formats demandés et les quantités maximales de texte ou de documents admis.

Les candidats doivent faire attention à :

- un traitement trop scolaire ou encyclopédique,
- une absence de véritable point de vue, d'un "angle" d'attaque,
- ne pas hésiter à prendre éventuellement le risque de partir de ses propres expériences.

Épreuve écrite d'analyse de films

Nombre de copies : 894

Durée de l'épreuve : 3 heures

Note moyenne : 10,69

L'extrait du film proposé cette année était *Van Gogh* de Maurice Pialat.

L'épreuve se voulant précisément d'analyse, les correcteurs ont pour consigne de n'accorder aucune prime à l'érudition cinéphilique, sauf en cas d'intégration subtile d'éléments de savoir dans l'analyse de l'extrait. Seuls sont pris en compte l'acuité perceptive, le sens artistique, l'agencement des éléments de la séquence et l'intelligence des moyens de la mise en scène.

Cette épreuve vise à évaluer la capacité des candidats à rendre compte de la singularité et de la dynamique du geste créateur à l'œuvre dans l'extrait de film.

C'est une épreuve d'acuité perceptive, de sensibilité artistique et d'intelligence des moyens de la création cinématographique. Elle ne nécessite aucune érudition particulière, ce n'est pas un test de connaissances ; toutefois le candidat doit pouvoir faire appel, dans son argumentation, à une culture cinématographique bien assimilée. Il est donc demandé aux candidats de montrer en quoi et comment les différents composants visuels et sonores de l'extrait proposé concourent à donner à la scène son sens, sa forme, sa tonalité, son rythme et sa cohérence esthétique.

Il est rappelé que les candidats doivent faire preuve de :

- originalité dans l'approche et la démarche,
- pertinence dans le propos et l'interprétation,
- rigueur dans l'argumentation,
- engagement personnel dans leur point de vue,
- sens artistique et affirmation de leur subjectivité.

Ils doivent faire attention à :

- une tendance à la compilation du nombre de traits visuels et sonores, sans trop se soucier de dégager leur organisation en une forme,
- une propension à la surinterprétation et à une approche en termes "symboliques",
- un étalage de connaissances scolaires liées à des disciplines comme la linguistique, la sémiologie, la narratologie, etc.
- une trop grande prudence et neutralité.

B. Les épreuves d'admissibilité

L'admissibilité comporte une série d'épreuves, écrite et/ou orale, correspondant au département choisi par les candidats : réalisation, scénario, production, décor, image, son, montage. Cette épreuve est nécessairement celle du département choisi par eux lors de leur inscription.

Coefficient : 4.

SPÉCIALITÉ SCÉNARIO

• Épreuve écrite

Nombre de copies : 33

Durée de l'épreuve : 6 heures 30

Échelle des notes

minimum : 4,0 , maximum : 15,0

Moyenne : 9,4

A partir de l'un des trois sujets ci-dessous, vous devez :

- Écrire un synopsis de fiction, soit un récit pour le cinéma (*6 pages maximum*).
- Écrire une scène dialoguée d'un moment du récit (*3 pages maximum*).

Sujet 1 : CHAPEAU

Sujet 2 : CEINTURE

Sujet 3 : CHAUSSURES

L'épreuve sera jugée sur : l'originalité à s'emparer de la commande, la capacité à organiser la structure du récit, l'aptitude à faire vivre des personnages, dans des lieux, à une ou des époques données, la justesse, le ton et la singularité des dialogues.

• Épreuve orale

Nombre de candidats : 33

Durée de préparation : 45 minutes

Durée de l'épreuve : 45 minutes

Échelle des notes

minimum : 5,0 , maximum : 19,0

Moyenne : 11,1

Après avoir tiré au sort une proposition parmi 14 sujets, le candidat doit inventer une histoire puis défendre cette fiction devant le jury.

Sujet 1 :

Ruée vers le sud.

Sujet 2 :

Un homme pleure.

Sujet 3 :

Il n'aime pas la voix de b. Qu'il juge trop métallique, aigrette.

Sujet 4 :

C'était l'époque où les garçons arboraient des bijoux de bronze, où les filles utilisaient intensément le henné.

Sujet 5 :

Elle a su lire de très bonne heure.

Sujet 6 :

Qui terre a, guerre a.

Sujet 7 :

L'objet aimé.

Sujet 8 :

Chaque champ était une forteresse, chaque arbre méditait un piège.

Sujet 9 :

Grands chemins.

Sujet 10 :

Châteaux branlants, sons, lumières, spectres.

Sujet 11 :

Aucun sens de l'obstacle.

Sujet 12 :

Un gros ours aux gencives violettes.

Sujet 13 :

Comme un paysage après l'averse, il lui semblait qu'il marchait nu.

Sujet 14 :

Satin, étoffe de soie polie et luisante.

Remarque : les sujets des deux épreuves sont donnés à titre indicatif sachant que les épreuves sont largement renouvelées chaque année. Il est recommandé aux candidats de se renseigner sur la réalité des métiers, non seulement sur les questions d'écriture mais également sur les conditions de travail des scénaristes.

SPÉCIALITÉ PRODUCTION

Épreuve orale

Nombre de candidats : 16

Durée de préparation : 1 heure 30

Durée de l'épreuve : 45 minutes

Échelle des notes

minimum : 6,0 , maximum : 16,0

Moyenne : 11,8

• Choix de concept

Parmi les cinq concepts de films de long métrage ci-joints, le candidat doit choisir celui qu'il aurait le plus envie de produire. Il doit préparer un argumentaire succinct autour de ses choix en terme de production : réalisateur, distribution des rôles, directions d'adaptation et de scénarisation, économie du projet.

Concept 1

C'est l'histoire d'un couple palestinien vivant à Haïfa, qui a dû, en 1948, abandonner sa maison ainsi que leur fils âgé de 5 mois.

20 ans plus tard, les autorités israéliennes rouvrent les frontières. Le couple quitte Ramallah où il s'était réfugié afin de retrouver leur ancienne maison d'Haïfa. Cette maison a été reprise par Miriam, une rescapée polonaise des camps de concentration. Le couple découvre alors que leur enfant, qu'il croyait mort depuis longtemps, a été adopté par Miriam et qu'il est devenu un jeune soldat de l'armée israélienne ...

Ce projet vous est présenté par un jeune réalisateur palestinien, il est adapté d'une nouvelle de Gassan Kanafani.

Concept 2

Eric, jeune et brillant informaticien, vient d'intégrer une nouvelle société de service informatique qui est en pleine expansion. L'ambiance est détendue, les collègues sympathiques et l'on rit beaucoup autour de la machine à café. Un jour, Eric est approché par les renseignements généraux pour surveiller Mehdi, un collègue d'origine algérienne, soupçonné d'être membre d'une cellule « dormante » de Al Qaïda. Eric refuse mais le doute s'insinue surtout quand vont venir s'y ajouter compétition professionnelle et rivalité amoureuse. C'est, du moins, l'histoire que se raconte Eric mais n'est-il pas manipulé par plus fort que lui ?

Concept 3

Quelques questions cruciales d'un trio d'adolescents : Qui est le plus fort du judoka ou du karatéka ? Peut-on reprocher à son père de trop picoler ? Comment perdre 8 kilos en 6 semaines ? Comment faire sortir le reste d'un tube de dentifrice vide ? Comment faire l'amour à trois à l'hôtel ? Cela devrait être une comédie romantique sur le bonheur ...

Concept 4

C'est un film documentaire qui raconterait 3 histoires qui n'en formeront qu'une : celle d'un pied noir, ses souvenirs d'enfance puis son retour en Algérie, 45 ans plus tard, celle d'une filiation, en partie manquée, d'un défaut de transmission entre un père et un fils. Le fils, c'est le jeune réalisateur qui vous présente ce projet, le père c'est le sien. La troisième histoire sera celle du village de son père et s'essaiera à rendre compte de l'impact de certains événements de la guerre d'Algérie sur la communauté de ce village : il faudra donc retrouver le parcours de certains de ses membres sur ces 60 dernières années.

Concept 5

Il s'agit d'adapter le roman de Marc Lévy *Et si c'était vrai* (Éditions Robert Laffont). Ce livre a été traduit dans 30 pays et vendu à ce jour à plus de 2 millions d'exemplaires.

C'est l'histoire de Lauren et Arthur. Lauren, cette jeune femme blottie dans le placard d'Arthur, l'architecte, n'est pas vraiment là ou plutôt elle est là mais seule. Arthur peut la voir et même si elle lui apparaît joliment réelle, son véritable corps est à l'hôpital de San Francisco en état de coma dépassé. Arthur veut comprendre comment l'esprit et le corps de Lauren peuvent être ainsi séparés, en vain bien sûr, mais une amitié se noue et bientôt ils sont amoureux.

C'est alors qu'à l'autre bout de la ville, les médecins persuadent la mère de Lauren que celle-ci ne se réveillera jamais et qu'il vaudrait mieux pratiquer une euthanasie ...

• **Direction de production**

À partir d'un script de court métrage joint, il est demandé de préparer un commentaire détaillé sur la manière dont le candidat envisage la fabrication du film et sa direction de production.

SPÉCIALITÉ RÉALISATION

• **Épreuve écrite**

Nombre de copies : 47

Durée de l'épreuve : 4 heures

Échelle des notes

minimum : 5,0, maximum : 16,0

Moyenne : 10,4

À partir de l'un des trois textes suivants, le candidat doit rédiger le synopsis (récit ou résumé) d'un film de fiction (court ou long métrage), de 3 à 6 pages. Il doit aussi choisir une courte scène de ce synopsis et en écrire les dialogues :

1. *"L'un jouit du bonheur d'aimer, l'autre de celui de plaire, un peu moins vif à la vérité, mais auquel se joint le plaisir de tromper, ce qui fait équilibre ; et tout s'arrange."* (Laclos)

2. *"Elle pensait seulement au temps où elles allaient repartir, loin, cette fois, pour ne plus jamais revenir."* (Le Clézio)

3. *"Quand une chose est triste, on trouve toujours ça bien. Faites quelque chose de gai et on vous tombe sur le dos."* (Sollers)

L'aptitude du candidat à concevoir, à partir de l'un de ces trois textes, une dramaturgie, des images et des sons la structurant, doit permettre de juger de ses capacités imaginatives.

• Épreuve pratique

Nombre de candidats : 47

Durée de préparation : 1 heure

Durée de l'épreuve : 1 heure

Échelle des notes

minimum : 63,0 , maximum : 17,0

Moyenne : 8,9

À partir d'une séquence dialoguée, le candidat doit tourner en vidéo une continuité filmée d'une durée de quelques minutes en présence du jury.

L'aptitude du candidat à utiliser la caméra, à donner des indications à l'intervenant et aux deux acteurs, à choisir un parti pris cohérent à partir d'une scène donnée, doit permettre de juger de son ingéniosité devant une situation réelle, de son rapport avec les membres de son équipe, de ses capacités à concevoir une suite de rushes comme résultat de son travail. Cette épreuve n'est en aucun cas destinée à juger ce qui a été tourné en tant que film, mais ce qui se sera passé durant ce tournage. Le tournage permet d'évaluer les capacités du candidat à organiser rapidement un plan de tournage, donc respecter un contrat, à diriger les acteurs et également à improviser lorsque des difficultés se présentent. C'est aussi l'occasion de vérifier que la conception générale qu'il a élaborée de la séquence trouve une application concrète sur le plateau dans les choix de mise en scène, de découpage, de cadrage ou de lumière.

• Épreuve orale

Nombre de candidats : 47

Durée de l'épreuve : 1 heure

Échelle des notes

minimum : 5,00, maximum : 17,00

Moyenne : 9,3

Le candidat est appelé à commenter cette expérience de tournage devant le jury, ce qui permet d'apprécier le rapport du candidat à ce travail en particulier et à la mise en scène de cinéma en général. L'ensemble des rushes est regardé, plusieurs fois, et le candidat est amené à les commenter. Il s'agit donc de voir ce qui a été fait, en tentant de ne pas le confondre avec ce qui était prévu de faire, d'analyser le résultat. Est observé ainsi le degré de lucidité du candidat, sa capacité à s'auto-critiquer. Mais attention à la complaisance dans le déni de soi ! Il s'agit juste d'être lucide, sincère, au travail : un candidat peut avoir un peu loupé sa mise en scène, mais bien voir en quoi, et donc se rattraper sur sa perspicacité.

Par ce dialogue, se dégage la personnalité du candidat, sa vivacité d'esprit, son humour, sa capacité d'écoute. Ici aussi, la nécessité (ou non) de faire des films se fait jour, dans la manière de parler, la force de caractère, et d'éventuelles références faites à tels films, tels cinéastes.

SPÉCIALITÉ IMAGE

• Épreuve écrite

Nombre de copies : 25

Durée de l'épreuve : 1 heure

Échelle des notes

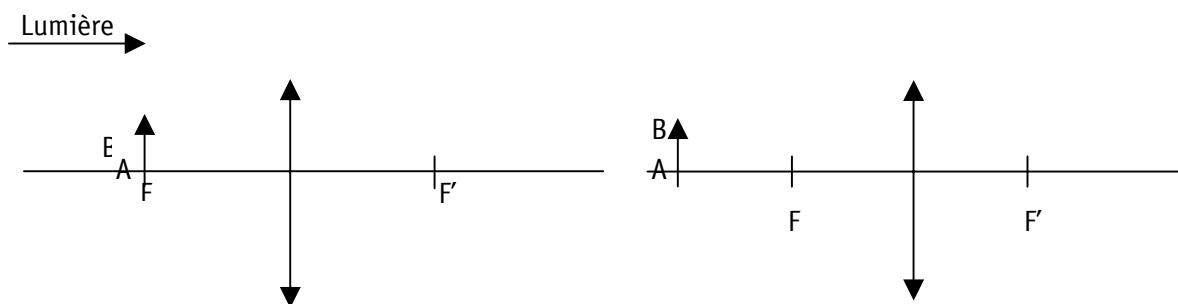
minimum : 7,0 , maximum : 18,0

Moyenne : 14,0

Un questionnaire est proposé aux candidats suivant des axes scientifiques, techniques et artistiques. Lors de cette épreuve, le candidat doit répondre succinctement et lisiblement aux questions suivantes :

- 1- Citez trois formats d'image couramment utilisés (il ne s'agit pas du format de la pellicule, comme le 16 mm, le 35 mm, etc.)
- 2- Quel était le principe de la prise de vues « Technicolor » ?
- 3- Quels sont les paramètres entrant dans le calcul de la profondeur de champ ?
- 4- Quelles sont les températures de couleur pour lesquelles les pellicules cinématographiques sont équilibrées ?
- 5- Qu'est-ce qu'une image latente ?
- 6- Citez 3 systèmes précurseurs du cinématographe.
- 7- Citez un directeur de la photographie dont le travail vous a particulièrement intéressé. Argumentez votre réponse avec des exemples.

- 8- Qu'est-ce qu'une lumière directionnelle ? A quoi s'oppose-t-elle ? Donnez un exemple de chacune.
- 9- Quelle différence y a-t-il entre les termes « numérique » et « digital » ? Que signifient ces termes dans le cas de l'enregistrement des images ?
- 10- Quelle différence y a-t-il entre une pellicule orthochromatique et une pellicule panchromatique ?
- 11- Citez deux courants de peinture apparus au XX^e siècle et leurs principaux artistes.
- 12- Quel est l'architecte qui a conçu la Cité radieuse ? Citez une autre de ses réalisations.
- 13- Citez un courant artistique qui s'est exprimé à la fois dans les arts plastiques et dans le cinéma ? Nommez-en quelques personnalités.
- 14- Comment définiriez-vous une lumière baroque ? Étayez votre réponse avec au moins un exemple.
- 15- Connaissez-vous un directeur de la photographie qui ait également exercé comme réalisateur ? Si oui, citez quelques éléments de sa filmographie dans les deux domaines.
- 16- Quelles sont les longueurs d'onde de la lumière visibles par l'œil humain ?
- 17- Où se situent l'infrarouge et l'ultraviolet par rapport à ces longueurs d'onde ?
- 18- Dessinez l'image d'un objet AB à travers une lentille convergente dans les cas suivants :



- 19- Un compteur électrique affiche : 220 volts monophasé – 45 Ampères. De quelle puissance d'éclairage peut-on disposer ? Donnez la formule.
- 20- Exprimez sous forme de logarithme népérien la formule suivante :
 $\log_{10} x =$
 (Afin d'éviter les confusions qui pourraient être introduites par une mauvaise impression de la question, la voici sous forme de texte :
 Exprimez sous forme de logarithme népérien la formule : logarithme en base 10 de x égale...)

• Épreuve orale (photo)

Nombre de candidats : 25
 Durée de l'épreuve : 45 minutes
 Échelle des notes
 minimum : 10,3 , maximum : 19,0
 Moyenne : 15,2

Le candidat doit traiter un des 3 sujets proposés : *la peur – le plaisir – l'autre*

Le candidat réalise une seule pellicule (24 x 36) – 36 poses ou 24 poses - Noir et Blanc ou couleur et en tire ou fait tirer une planche contact. Le négatif original doit être fourni le jour de l'oral. Par ailleurs, le candidat choisit 5 clichés qu'il fait tirer au format proche de (13 x 18 cm). Il est libre de recadrer ces clichés. Il doit expliquer le choix du thème et commenter le travail et les 5 clichés choisis (maximum 2 pages). Le candidat doit proposer un commentaire pratique et non théorique : ce qui est commenté doit pouvoir se voir.

L'appréciation des photos est faite sur l'illustration du thème dans chaque cliché et/ou dans les 5 clichés proposés qui peuvent éventuellement former une suite.

Préalablement, une épreuve écrite sur table d'une heure basée sur un questionnaire a permis de renseigner le jury sur les connaissances des candidats, évitant ainsi une certaine redondance lors de l'entretien.

Les évaluations du travail de chaque candidat sont faites d'après les critères suivants :

- aptitude à restituer un travail de commande avec l'illustration du thème,
- contenu des images produites,
- "histoire" racontée par les photos,
- ce qui se voit réellement dans les images,
- originalité du traitement,
- engagement du candidat, distance prise par rapport au sujet.

SPÉCIALITÉ SON

• Épreuve écrite

Nombre de copies : 17

Durée de l'épreuve 1 : 30 minutes

Durée de l'épreuve 2 : 30 minutes

Échelle des notes

minimum : 4,5 , maximum : 17,0

Moyenne : 12,0

Épreuve 1

Commentez le point de vue suivant (extrait de *Notes sur le cinématographe* de Robert BRESSON) : «Réorganise les bruits inorganisés (ce que tu crois entendre n'est pas ce que tu entends) d'une rue, d'une gare de chemin de fer, d'un aérodrome ... Les reprendre un à un dans le silence et en doser le mélange.»

Épreuve 2

Un questionnaire technique est proposé aux candidats.

- 1) Définition rapide du Son Numérique ? (1,5 pts)
- 2) Qu'est-ce qu'une Fréquence d'échantillonnage, qu'est-ce qu'une quantification ? (1 pt)
- 3) Quel est l'intérêt d'une quantification de 24 bits par rapport à une quantification de 16 bits ? (0,5pt)
- 4) Qu'est-ce que le "Cantar" ? (0,5pt)
- 5) A quoi est utile une compression de données ? (0,5 pt)
- 6) Pouvez-vous nommer les 6 canaux d'un système 5+1 ? (0,5 pt)
- 7) Le Son Dolby SRD est-il digital ? (0,5pt)
- 8) Comment est-il inscrit sur la pellicule ? (1 pt)
- 9) Quel métier aurait, pour vous, une analogie évidente avec celui de (1 pt) :
 - Preneur de Son.
 - Monteur.
 - Mixeur.
 - Réalisateur.
 - Scénariste.
 - Opérateur.
 - Producteur.
 - Décorateur.
- 10) Qu'entend on par "Effet de Masque" ? (0,5 pt)
- 11) Qu'est-ce que la Bande Passante d'un système ? (0,5 pt)
- 12) Qu'est-ce que la Dynamique d'un système ? (0,5 pt)
- 13) Un son analogique numérisé à très faible niveau sera-t-il distordu ? Justifiez votre réponse. (1 pt)
- 14) A quoi sert la "post synchronisation" ? (0,5 pt)
- 15) Qu'est-ce qu'une écoute "Trois voies" ? (0,5pt)
- 16) A quoi sert un «Cross-Over» ? (1 pt)
- 17) Par quoi se traduit une opposition de phase entre deux signaux ? (1 pt)
- 18) Citer les trois paramètres déterminant les réglages d'un filtre paramétrique ? (1 pt)
- 19) Dans un système de reproduction, à quoi est destiné un tweeter ? (0,5 pt)
- 20) Si deux signaux sont parfaitement en phase, vous êtes alors en présence : (1 pt)
 - d'un signal mono ?
 - d'un signal stéréo ?
- 21) Dans le cas où vous diffuserez un signal Mono simultanément sur deux enceintes, la localisation de ce signal se situera où ? (0,5 pt)
- 22) Que permet un analyseur de spectre ? (1 pt)
- 23) Un disque dur d'un Gigaoctet contient combien de Mégaoctets ? (0,5 pt)
- 24) Qu'est-ce qu'un délai ? (0,5 pt)
- 25) Qu'est-ce qu'un "Back Up" informatique ? (0,5 pt)
- 26) A quoi sert le "Montage Son" dans un Film ? (2 pts)
- 27) Quel est le Film, parmi tout ceux que vous connaissez, dont la bande Sonore vous a le plus marqué et brièvement pour quelles raisons ?
- 28) Quel est le dernier Film que vous avez vu et entendu ?

• **Épreuve orale**

Nombre de candidats : 17

Durée des oraux : 30 minutes

Échelle des notes

minimum : 2,9 , maximum : 18,3

Moyenne : 10,7

Chaque candidat est reçu par le jury pour présenter un travail sonore de 5 minutes maximum réalisé par ses soins en dehors de l'École. Les discussions autour de ce travail permettent de déterminer la pertinence de ses choix. En dernier lieu, le jury propose au candidat d'écouter plusieurs morceaux de musique et de voir un extrait de film. Ses réponses éclairent le jury sur sa capacité à déterminer en quoi les sons peuvent servir la mise en scène.

SPÉCIALITÉ DÉCOR

Épreuve écrite et orale

Nombre de candidats : 10

Durée de l'épreuve écrite : 4 heures

Durée de l'épreuve orale : 30 minutes

Échelle des notes

minimum : 9,3 , maximum : 18,5

Moyenne : 12,3

• **Épreuve de dessin technique**

Le candidat doit traiter un des 3 sujets au choix :

Sujet n° 1 :

Imaginez le "salon" de Mme Haze. A l'aide d'un plan, vous montrerez les liaisons avec les autres pièces de la maison.

Sujet n° 2 :

Imaginez le décor de cette très courte nouvelle.

Sujet n° 3 :

À partir de cet extrait de scénario, imaginez les décors de cette scène qui se déroule à l'Exposition surréaliste de 1938.

- Le candidat doit établir un plan, une ou plusieurs élévations, une axonométrie ou une perspective du lieu. Indiquez les côtes principales.

- A l'aide de maquettes illustrées : esquisses, perspectives spontanées..., il doit représenter l'ambiance, les couleurs, les matières et textures ... de l'univers imaginé.

Le candidat doit tenir compte de l'objectif cinématographique des décors en tâchant de ne pas perdre de vue qu'ils sont destinés à être filmés.

• **Épreuve orale**

L'épreuve orale porte notamment sur le "book", le dossier personnel ou des documents apportés lors de l'épreuve écrite qui permettent de juger la créativité du candidat, ses qualités artistiques et sa capacité à dessiner des plans.

SPÉCIALITÉ MONTAGE

Épreuve orale

Nombre de candidats : 33

Durée de préparation : 45 minutes

Durée de l'épreuve : 45 minutes

Échelle des notes

minimum : 7,7 , maximum : 17,7

Moyenne : 12,1

L'épreuve de deuxième partie du département montage consiste en une comparaison argumentée de deux versions d'une même séquence d'un film de fiction.

En les comparant, le candidat doit indiquer laquelle a sa préférence. Il doit argumenter son choix à l'aide d'exemples précis et suggérer éventuellement les modifications qu'il souhaite y apporter, étant entendu qu'il s'agit bien d'émettre une opinion sur le montage de la séquence et non sur le film dont elle est extraite. Il doit formuler des partis pris quant à la conduite du récit, le rythme de la séquence, l'agencement des sons, les rapports entre les personnages, les choix des cadres, les types de raccords, etc. Bref, il doit évaluer en quoi les choix de montage sont déterminants.

Cette épreuve permet de mesurer la capacité des candidats à percevoir. Elle fait appel au regard davantage qu'au savoir mais elle permet également de voir comment le candidat se sert de ses connaissances pour formuler quelque chose de construit en fonction de sa perception. Aucune réponse modèle n'étant attendue par les correcteurs, l'épreuve reste ouverte à un champ large de représentations et donc de personnalités différentes.

C. L'épreuve orale d'admission

L'oral vient après deux autres parties qui ont permis de sélectionner 76 candidats parmi les 1105 inscrits. La troisième partie (l'admission) comporte une seule épreuve, orale et publique. Elle consiste en un entretien portant sur :

- la culture, les goûts, les expériences et les projets du candidat,
- les épreuves précédentes, notamment sur le dossier d'enquête réalisé par le candidat en vue de la première partie ainsi que sur la note de synthèse, la note personnelle de motivation et le «récit autobiographique» exigés au moment de l'inscription définitive.

Durée de l'épreuve : 45 minutes au maximum.

Coefficient : 6

Le jury a pour objectif de déceler des qualités intellectuelles et artistiques, des qualités de caractère, de maturité et d'ouverture, un rapport singulier au monde, un engagement, une vue et une attention au métier choisi, enfin, la relation au travail artistique, à la recherche personnelle, au courage et à la ténacité que demandent ces métiers.

Les questions portent principalement sur quatre rubriques qui touchent des sujets différents permettant de quadriller les savoirs, les goûts, les centres d'intérêt du candidat, afin de tester les qualités et aptitudes évoquées plus haut.

- 1 - Questions liées aux motivations du candidat (lettre de motivation et récit autobiographique), à son curriculum, à ses expériences professionnelles (stages, métiers déjà exercés, etc.), aux épreuves précédentes (dossier d'enquête notamment) ;
- 2 - Questions liées au cinéma, à la culture : relation au cinéma, à l'histoire du cinéma, à la lecture, au théâtre, aux arts plastiques, aux acteurs, etc. ;
- 3 - Questions liées au monde contemporain, à l'actualité, aux actuels changements géopolitiques : relation du candidat au monde, son analyse personnelle, sa prise en compte de ce qui se passe, ses réactions ;
- 4 - Questions que l'on pourrait appeler de spécialité, pour comprendre ce que le candidat sait du métier qu'il dit avoir choisi.

3. LES EPREUVES DU CONCOURS INTERNATIONAL

Le Concours International se déroule en deux parties successives : 1^{ère} partie (admissibilité), 2^{ème} partie (admission).

A. Les épreuves écrites d'admissibilité

L'admissibilité comporte trois épreuves qui se déroulent - le cas échéant - dans le pays d'origine du candidat :

- un dossier personnel d'enquête,
- une épreuve écrite de culture cinématographique,
- une épreuve écrite correspondant au département choisi par le candidat.

a) Épreuve du dossier d'enquête

Nombre de dossiers : 25

Durée de l'épreuve : 6 semaines

Coefficient 1

Échelle des notes sur 20 :

minimum : 1,0 , maximum : 18,0

moyenne générale : 8,97

Ce dossier doit être un travail original, dont la clarté de composition, la rigueur de la démarche intellectuelle, le souci de la présentation seront pris en compte de même que l'originalité et la conception artistique. Le dossier d'enquête est un ensemble de documents concernant le thème choisi et représentatif d'une enquête (témoignages, expériences, indices) dans laquelle l'engagement personnel du candidat doit être manifeste. C'est aussi cet engagement qui est analysé, apprécié et noté.

Trois thèmes sont proposés, parmi lesquels le candidat sélectionne celui de son choix :

La sortie – La cérémonie – L'étoile

Le dossier doit être composé d'une partie écrite, d'éléments visuels (à l'exclusion du film ou de la vidéo) et/ou sonores (CD ou cassettes non numériques uniquement).

Cette épreuve est destinée à déceler chez le candidat l'aptitude :

- à l'appréhension d'un thème et de ses possibilités d'ouverture sur le monde,
- au contact humain et à l'investigation sur le terrain,
- à la finesse d'observation visuelle et/ou auditive,
- à la traduction dans un document d'un point de vue et d'idées personnelles sur le thème choisi.

b) Épreuve de culture cinématographique

Nombre de copies : 25

Durée de l'épreuve : 2 heures

Coefficient 1

Échelle des notes sur 20 :

minimum 6,0 , maximum 15,0

moyenne générale : 9,68

Le cinéaste François Truffaut a écrit : « *Je voudrais que mes personnages soient le plus vivants possibles. C'est par leur vie que les personnages s'imposent au spectateur. Il faut que cette vie échappe à toutes les idées qu'a pu s'en faire le spectateur. Il faut arriver à rendre naturel ce qui peut sembler exceptionnel. Il faut que les gens n'aient plus envie de juger les personnages selon leur morale. Il faut empêcher le spectateur – et donc s'empêcher soi-même d'abord – de dominer les personnages. On doit laisser aux personnages toutes leurs chances de salut et toutes leurs contradictions* ».

Commentez cette citation en vous appuyant sur des films et des séquences, sans vous limiter au cinéma de Truffaut.

c) Épreuves de spécialité correspondant au département choisi par le candidat

Spécialité réalisation : épreuve écrite

Nombre de copies : 18

Durée de l'épreuve : 6 heures

Coefficient 2

Échelle des notes sur 40 :

minimum : 9,0 , maximum : 26,0

moyenne générale : 16,33

A partir de l'un des trois textes suivants, le candidat doit rédiger le synopsis (récit ou résumé) d'un film de fiction (court ou long métrage). Il doit choisir une courte scène de ce synopsis et en écrire les dialogues ainsi qu'un découpage technique (nombre de plans, grosseurs des plans, mouvements de caméra, etc.) dont il justifiera les choix esthétiques – il est possible de joindre un *story board* sommaire. Le synopsis, la scène dialoguée et son découpage ne doivent pas excéder 8 pages.

1. « *Ma mère a fait ses paquets, elle est prête à partir* », Raymond Carver.
2. « *Tu crains de mourir ? Tu crois donc que tu vis en ce moment ?* », Sénèque.
3. « *Elle avait passé cinq journées entières devant le poste de télévision, contemplant en silence les paysages dévastés : autoroutes et voies de chemin de fer coupées, banques et hôpitaux en ruine, rue commerçantes ravagées par les incendies* », Haruki Murakami.

L'aptitude du candidat à concevoir, à partir de l'un de ces trois textes, une dramaturgie, des images et des sons la structurant, doit permettre de juger de ses capacités imaginatives et de sa rigueur intellectuelle.

Spécialité scénario : épreuve écrite

Nombre de copies : 1

Durée de l'épreuve : 6 heures

Coefficient 2

Échelle des notes sur 40

moyenne générale : 11,0

En vous inspirant de la photographie (jointe), le candidat doit imaginer une fiction sous forme :

1. d'un synopsis, c'est-à-dire l'histoire complète dans sa progression dramaturgique avec sa fin (6 pages maximum) ;
2. d'une scène dialoguée d'un moment de récit (3 pages maximum).

L'épreuve est jugée sur les capacités du candidat à créer un récit original, à en organiser la structure, à en faire vivre les personnages dans des lieux et à une ou des époques données, à donner un ton et une singularité aux dialogues.

Spécialité image :

Épreuve pratique

Nombre de copies : 2

Coefficient 1

Échelle des notes sur 20

minimum : 2,4 , maximum : 10,5

moyenne générale : 6,45

Cette épreuve est transmise au candidat au moins 72 heures avant la prise de vue et après avoir composé sous surveillance l'épreuve de culture cinématographique ainsi que l'épreuve de connaissance de base. Le candidat doit traiter un des 2 sujets proposés : Le désir – Le plaisir.

Le candidat réalise une seule pellicule (24 x 36) – 36 poses ou 24 poses – noir et blanc ou couleur et en tire ou fait tirer une planche contact. Le négatif original doit être fourni le jour de l'oral.

Par ailleurs, le candidat choisit 5 clichés qu'il fait tirer au format proche de (13 x 18 cm). Il est libre de recadrer ces clichés. Il explique le choix du thème et commente le travail et les 5 clichés choisis (maximum 2 pages). Le candidat doit proposer un commentaire pratique et non théorique : ce qui est commenté doit pouvoir se voir.

L'appréciation des photos est faite sur l'illustration du thème dans chaque cliché et/ou dans les 5 clichés proposés qui peuvent éventuellement former une suite.

Épreuve écrite

Nombre de copies : 2

Durée de l'épreuve : 1 H 30

Coefficient 1

Échelle des notes sur 20

minimum : 7,0 , maximum : 9,0

moyenne générale : 8,0

Cette épreuve de connaissance de base sous forme de questionnaire est proposée aux candidats suivant des axes scientifiques, techniques et artistiques.

Moyenne générale des deux épreuves sur 40 : 16,7

Spécialité montage : épreuve écrite

Nombre de copies : 2

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient 2

Échelle des notes sur 40

minimum : 10,0 , maximum : 12,0

moyenne générale : 11,0

À partir d'au moins 7 des phrases numérotées dans un ordre totalement arbitraire, il est demandé au candidat :

- d'imaginer une histoire à partir de ces phrases et de rédiger un synopsis (récit ou résumé) d'un film (court ou long métrage), sans indication technique, de 3 à 6 pages. L'aptitude du candidat à concevoir, à partir de ces extraits de texte, une dramaturgie, des images et des sons la structurant, doit permettre de juger de ses capacités imaginatives.

- de noter l'ordre dans lequel les phrases sont utilisées pour raconter votre histoire.

Les phrases proposées sont les suivantes :

1. A midi, Michaël a commenté les informations radio.
2. A l'autre bout de la ville, il y a une ruelle isolée.
3. Elle demande si Michaël a pensé à emporter les cachets pour calmer ses aigreurs d'estomac.
4. Lorsque le vent souffle, les constructions de zinc que les locataires ont aménagées sur les balcons et les toits de leurs maisons font du bruit.
5. Je vais te dire un secret que je n'ai jamais révélé à quiconque. Garde-le pour toi.
6. Deux amis sont venus demander de ses nouvelles en fin d'après-midi.
7. En rentrant du marché, chargée d'un filet de provisions, elle a croisé trois parachutistes en tenue de léopard. Ils portaient leurs mitraillettes en bandoulière.
8. A son retour, il se dépêche d'habiller son fils pour l'envoyer au jardin d'enfants.
9. Dès que la porte s'est refermée, elle a sauté de son lit, pieds nus, pour se remettre à la fenêtre.

Spécialité production : épreuve écrite

Nombre de copies : 1
Durée de l'épreuve : 4 heures
Coefficient 2
Échelle des notes sur 40
moyenne : 11,0

1. Direction de production

A partir du script de court métrage joint, il est demandé au candidat de préparer un commentaire détaillé sur la manière dont il envisage la fabrication du film et sa direction de production.

2. Parmi les films de long métrage vus ces dernières années, lequel le candidat aurait aimé produire ?

Le candidat doit donner les raisons et commenter les choix de production (scénario, casting, économie du projet) qui lui semblent avoir été faits sur un de ses films.

3. Motivations

Quelles sont les raisons du candidat à vouloir intégrer La fémis et le département production ?
Qu'est-ce qui, dans l'enseignement de cette école, lui semble le plus important par rapport à ses projets professionnels et personnels ?

Spécialité son : épreuves écrites

Nombre de copies : 1
Durée de l'épreuve : 1 heure
Coefficient 2
Échelle des notes sur 40
Moyenne : 23,0

- Épreuve de connaissance de base sous forme de questionnaire est proposée aux candidats suivant des axes scientifiques, techniques et artistiques.

- Épreuve consistant à commenter le point de vue de David Cronenberg : « *Je considère que l'emploi de la voix off au cinéma relève de la facilité. Elle démontre en fait l'impuissance du cinéaste à développer par des moyens proprement cinématographiques le point de vue subjectif d'un personnage* ».

B. L'épreuve orale d'admission

La deuxième partie se déroule à Paris et comporte une seule épreuve, orale et publique. Elle consiste en un entretien portant :

- sur la culture, les goûts, les expériences et les projets du candidat,
- sur les épreuves précédentes et notamment sur le dossier d'enquête réalisé par le candidat en vue de la première partie ainsi que sur la note de synthèse, la note personnelle de motivation et le « récit autobiographique » exigés au moment de l'inscription définitive.

Durée de l'épreuve : 45 minutes au maximum.
Coefficient : 3

8 candidats ont passé l'épreuve orale et 1 candidat a été admis dans le département réalisation.

4. LES EPREUVES DU CONCOURS DISTRIBUTION-EXPLOITATION

Le concours distribution-exploitation se déroule en deux parties.

A. Les épreuves d'admissibilité

L'admissibilité comporte deux épreuves : une épreuve écrite d'analyse de film et la rédaction d'un Mémoire sur un thème donné, accompagné d'une note de motivation.

• Épreuve écrite d'analyse de films

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient : 1

Note moyenne sur 20 : 11,3

L'extrait du film proposé cette année était *Van Gogh* de Maurice Pialat.

A la suite de la projection d'un extrait de film, le candidat doit rédiger un commentaire sur table. C'est une épreuve d'acuité perceptive, de sensibilité artistique et d'intelligence des moyens de la création cinématographique. elle ne nécessite aucune érudition particulière, ce n'est pas un test de connaissance ; toutefois le candidat doit pouvoir faire appel dans son argumentation, à une culture cinématographique bien assimilée. Il est donc demandé aux candidats de montrer en quoi et comment les différents composants visuels et sonores de l'extrait proposé concourent à donner à la scène son sens, sa forme, sa tonalité, son rythme et sa cohérence esthétique.

• La rédaction d'un Mémoire et la note de motivation

Coefficient : 1

Note moyenne sur 20 : 10,8

Le jour de l'épreuve d'analyse de film, le thème du Mémoire est remis aux candidats. Il s'agit d'un travail personnel à partir du thème proposé. Ce Mémoire doit être accompagné d'une note de motivation où le candidat doit expliciter son choix pour l'une des deux branches de la filière : distribution ou exploitation.

Les trois sujets pour le mémoire étaient les suivants :

- L'augmentation du nombre de titres de films qui sortent chaque année est-elle une évolution positive ?
- Les multiplexes sont-ils des grandes surfaces comme les autres ?
- Imaginez une salle de cinéma d'un type nouveau.

B. L'épreuve d'admission

L'admission comporte une épreuve orale.

Les 18 candidats déclarés admissibles à la suite de la première épreuve sont autorisés à se présenter à l'épreuve d'admission. Il s'agit d'une épreuve orale et publique devant un Jury professionnel. Le candidat est interrogé sur sa culture, ses goûts, ses expériences et ses projets.

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Coefficient : 4

4 candidats ont été admis en exploitation et 3 en distribution.

ANNEXE : DONNÉES STATISTIQUES 2005

1. CONDITIONS DE PASSAGE

Concours général 2005

Département	Inscrits	Nombre de candidats 1 ^{ère} partie*	Pré-admissibilité		Admissibilité		Admission		% admis par rapport aux candidats 1 ^{ère} partie
			Total minimum (sur 40)	Nombre de candidats	Total minimum (sur 120)	Nombre de candidats	Total minimum (sur 240)	Nombre de candidats	
Réalisation	510	405	27,50	47	71,83	15	174,17	5	1,2
Scénario	143	117	23,00	33	72,00	13	175,50	6	5,1
Production	62	52	22,50	16	68,50	10	158,69	6	11,5
Image	120	97	25,50	25	91,00	13	179,39	6	6,2
Son	78	61	23,50	17	71,36	10	171,20	6	9,8
Montage	163	138	26,00	33	84,67	10	195,17	6	4,3
Décor	29	24	23,00	12	73,50	5	188,50	2	8,3
TOTAL	1105	894		183		76		37	4,1

* : 215 candidats inscrits (droits payés) ne se sont pas présentés à la 1^{ère} partie.

Concours international 2005

Département	Nombre de candidats	Admissibles	Admis	% admis
Réalisation	18	7	1	5,6
Image	2	-	-	-
Production	1	-	-	-
Scénario	1	-	-	-
Montage	2	-	-	-
Son	1	1	-	-
TOTAL	25	8	1	4,0

Concours Filière Distribution-Exploitation 2005

Branches	Nombre de candidats	Admissibles	Admis	% admis
Exploitation	26	11	4	15,4
Distribution	31	7	3	9,7
TOTAL	57	18	7	12,0

Admissions des élèves français et étrangers

Année	Nombre d'élèves Admis 4 concours	Concours général				Concours International	Concours Scripte	Concours Distribution Exploitation	Nombre d'élèves européens et étrangers	% d'élèves européens et étrangers
		Français	Etrangers(*)	Professionnel	Européen					
1986	46	43	3	3				3	6,5 %	
1987	43	38	3	-	2			5	11,6 %	
1988	35	30	3	2	-	2		5	14,3 %	
1989	38	33	1	1	1	3		5	13,1 %	
1990	36	30	3	1	-	3		6	16,6 %	
1991	37	31	3	1	1	2		6	16,2 %	
1992	40	27	2	-	-	7	4	9	22,5 %	
1993	46	41	1	2	-	4	-	5	10,8 %	
1994	35	26	1	2	-	4	4	5	14,2 %	
1995	35	30	-	-	2	3	-	5	14,2 %	
1996	36	27	-	-	2	3	4	5	13,9 %	
1997	36	34	-	-	-	2	-	2	5,5 %	
1998	42	33	1	-	1	3	4	5	11,9 %	
1999	34	29	3	-	1	1	-	5	14,7 %	
2000	36	29	-	-	1	1	5	2	5,5 %	
2001	38	32	-	-	3	3	-	6	15,8 %	
2002	42	33	-	-	1	4	4	5	11,9 %	
2003	46	34	-	2	-	2	-	10	4,3 %	
2004	52	35	-	3	-	3	4	10	5,8 %	
2005	45	37	-	2	2	1	-	7	6,7 %	

* Les candidats étrangers hors la Communauté Européenne doivent se présenter au concours international depuis 2001.

- 52 élèves en 2004 : 24 femmes (46%) et 28 hommes (54%). Âge moyen : 23 ans.
- 45 élèves en 2005 : 17 femmes (38%) et 28 hommes (62%). Âge moyen : 24 ans.

2. CURSUS DES ÉLÈVES DU CONCOURS GÉNÉRAL

37 élèves admis au concours 2005 : 20^{ème} promotion

35 élèves admis au concours 2004 : 19^{ème} promotion

34 élèves admis au concours 2003 : 18^{ème} promotion

34 élèves admis au concours 2002 : 17^{ème} promotion

35 élèves admis au concours 2001 : 16^{ème} promotion

30 élèves admis au concours 2000 : 15^{ème} promotion

Baccalauréat

Sections	15 ^{ème} promo	16 ^{ème} promo	17 ^{ème} promo	18 ^{ème} promo	19 ^{ème} promo	20 ^{ème} promo
Littéraire	49 %	45 %	32 %	53 %	31 %	46 %
Scientifique	41 %	40 %	53 %	41 %	63 %	43 %
Eco et sociale	10 %	10 %	15 %	6 %	6 %	11 %
Technologique	-	5 %	-	-	-	

Niveau d'études

Niveau	15 ^{ème} promo	16 ^{ème} promo	17 ^{ème} promo	18 ^{ème} promo	19 ^{ème} promo	20 ^{ème} promo
Bac + 2	55 %	63 %	44 %	21 %	40 %	41 %
Bac + 3	21 %	26 %	32 %	32 %	20 %	27 %
Bac + 4	17 %	11 %	24 %	26 %	31 %	19 %
Bac + 5	7 %	0 %	0 %	21 %	9 %	13 %

Universités et Écoles spécialisées

Universités	15 ^{ème} promo		16 ^{ème} promo		17 ^{ème} promo		18 ^{ème} promo		19 ^{ème} promo		20 ^{ème} promo	
	Nombre élèves	%	Nombre élèves	%	Nombre élèves	%	Nombre élèves	%	Nombre élèves	%	Nombre élèves	%
Arts du spectacle	3	10,0	11	31,43	6	17,65	16	47,08	9	25,71	9	25,71
Lettres	6	20,0	5	14,29	6	17,65	3	8,82	3	8,57	3	8,57
Droit	2	6,6	2	5,71	1	2,94					1	2,86
Histoire	1	3,3	1	2,86	1	2,94	3	8,82			2	5,71
Philosophie	4	13,2	1	2,86			2	5,88	1	2,86	2	5,71
Information et communication	1	3,3			1	2,94					2	5,71
Archéologie (licence Guist'hau)	1	3,3							3	8,57		
Sociologie / Psycho	1	3,3									2	5,71
Sciences de la matière et de la vie					2	5,88						
Commerce / Économie					1	2,94			1	2,86	2	5,71
Sciences et techniques / Maths									3	8,57		
Image et son									1	2,86		
Anglais	1	3,3			1	2,94						
TOTAL	20	66,0	20	57,14	19	55,88	24	70,60	21	60,00	33	65,71

Écoles spécialisées	15 ^{ème} promo		16 ^{ème} promo		17 ^{ème} promo		18 ^{ème} promo		19 ^{ème} promo		20 ^{ème} promo	
	Nombre élèves	%	Nombre élèves	%	Nombre élèves	%	Nombre élèves	%	Nombre élèves	%	Nombre élèves	%
Ciné Sup Lycée Guist'hau	3	10,2	3	8,57	7	20,59			4	11,42	3	8,57
IIIS, ICART, etc.	1	3,4	1	2,86			1	2,94			1	2,86
École photo	1	3,4					1	2,94				
B.T S. AV	2	6,8	5	14,29	3	8,82	3	8,82	2	5,71	4	11,42
Architecture	1	3,4									2	5,71
Écoles de commerce (HEC, ESSEC...)	1	3,4	2	5,71			3	8,82	1	2,86	1	2,86
École Boulle	1	3,4	1	2,86								
Instituts d'Etude Politique					2	5,88	1	2,94			1	2,86
Ingénieur					1	2,94	1	2,94	1	2,86		
ENS arts appliqués			1	2,86					1	2,86		
Métiers de la communication			1	2,86					1	2,86		
Ecoles d'arts et de techniques			1	2,86	2	5,88			1	2,86		
TOTAL	10	34,0	15	42,86	15	44,12	10	29,40	11	31,43	12	34,28

Note : deux élèves de la 20^{ème} promotion et trois élèves de la 19^{ème} promotion étaient des candidats professionnels. Ils ne sont pas inclus dans les tableaux ci-dessus.

3. PROFIL DES ÉLÈVES DU CURSUS PRINCIPAL* DE LA FÉMIS

Année	Nombre d'élèves	Sexe		Âge			Origine			Inscription		
		Hommes	Femmes	20-22	23-24	25-27	Paris	province	étranger*	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
1986	46	17	29	7	22	17	38	5	3	26	10	10
1987	43	22	21	6	30	7	30	8	5	26	14	3
1988	33	16	17	5	18	10	21	9	3	19	12	2
1989	36	13	23	8	25	3	24	9	3	22	12	2
1990	33	12	21	4	21	8	26	6	1	21	10	2
1991	35	21	14	9	18	8	24	11	0	22	9	4
1992	29	15	14	7	12	10	19	10	0	17	9	3
1993	42	21	21	9	27	6	29	12	1	23	18	1
1994	27	16	11	7	14	6	20	7	0	15	9	2
1995	32	16	16	10	13	9	26	6	0	22	8	2
1996	29	18	11	6	17	6	25	4	0	17	11	1
1997	34	20	14	4	25	5	22	12	0	21	10	3
1998	35	17	18	4	20	11	23	12	0	19	11	5
1999	33	21	12	9	16	8	25	7	1	20	10	3
2000	30	16	14	7	18	5	19	10	1	19	8	3
2001	35	20	15	13	15	7	18	14	3	27	6	2
2002	34	20	14	14	14	6	25	8	1	19	15	0
2003	34	20	14	9	15	10	24	11	-	19	10	5
2004	35	21	14	17	9	9	18	17	-	23	9	3
2005	38	26	12	10	12	16	22	13	3	18	17	3

*A partir de 2005, les élèves issus du concours international sont inclus dans ce tableau.

4. NOMBRE D'ÉLÈVES PAR DÉPARTEMENT DE 1986 À 2005

Année	Département							Total
	Réalisation	Scénario	Production	Image	Son	Montage	Décor	
1986	17	9	5	5	2	6	2	46
1987	9	8	6	7	4	6	3	43
1988	8	5	5	4	4	4	2	32
1989	8	4	5	6	4	5	4	36
1990	6	5	6	6	4	5	1	33
1991	7	5	6	7	4	4	2	35
1992	5	3	6	5	4	4	2	29
1993	5	9	8	6	6	6	2	42
1994	5	4	4	5	3	4	2	27
1995	5	5	4	5	5	6	2	32
1996	5	5	4	5	4	4	2	29
1997	5	5	5	5	6	6	2	34
1998	5	8	5	5	5	5	2	35
1999	5	7	5	4	4	5	3	33
2000	5	6	5	4	5	5	1	31
2001	6	6	6	6	6	6	2	38
2002	6	6	6	6	6	6	2	38
2003	6	6	6	6	4	6	2	36
2004	6	6	6	6	6	6	2	38
2005	6	6	6	6	6	6	2	38

5. PROFIL DES ÉLÈVES DE LA FILIÈRE DISTRIBUTION-EXPLOITATION

Niveau d'études	2003	2004	2005
Bac + 3	-	3	1
Bac + 4	5	4	4
Bac + 5	5	3	-

Sections du Bac

ES	5	4	1
L	3	3	3
S	2	3	3

Age moyen	21	23	25
Homme	6	4	2
Femme	4	6	5

Type de diplôme

Art et spectacle	2	4	1
Droit	1	2	2
Gestion culturelle	2	1	1
Lettres/langues	1	1	1
Communication	1	1	-
Ecole commerce	-	1	1
Sciences Po	3	-	1